LA LIBERTÉ

Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

LEVÉE CONTROVERSÉE

La ministre de Patrimoine canadien et députée conservatrice de Saint-Boniface essuie de fortes critiques en raison d'une levée de fonds controversée pour son association de circonscription.

A3

ACTUEL

SCIENCE MENACÉE

La fermeture récente de sept bibliothèques scientifiques par le gouvernement fédéral au pays inquiète les chercheurs et certains analystes politiques.

A6

ÉCONOMIE

UNE ZAC RENOUVELÉE

C'est avec deux nouveaux visages que la ZAC Provencher commence son année 2014. Un nouveau président, Shawn Brandson et une nouvelle directrice, Joëlle Saltel, uniront leurs expertises pour proposer de nouvelles idées.

A13

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 100 N° 39 • DU 22 AU 28 JANVIER 2014
SAINT-BONIFACE

Un comité qui n'a pas froid au nez



photo : Wilgis Agossa

Sainte-Anne a un comité qui n'a pas froid au nez! Rien n'arrête Ginette Perron, Jacqueline Sarrasin, Diane Connelly, Ginette Connelly, Robert Sarrasin, Nicole Trudeau, Gérald Huberdeau et Suzanne Huberdeau (sur la photo de gauche à droite) pour faire briller leur communauté de mille neiges.

L'ambiance à Sainte-Anne est déjà au Festival du Voyageur. Depuis le 19 janvier, des sculptures de neige s'érigent devant les maisons, les centres et les commerces. Mais c'est le 2 février prochain que des juges décideront quelles sont les meilleures sculptures de neige du village.

Avis aux amateurs, il reste quelques jours pour faire valoir vos talents!

Citation
DE LA SEMAINE

« C'est une attaque sur l'information publique et la continuation des attaques récentes sur la science, comme la fermeture du programme de recherche de la région des lacs expérimentaux, en Ontario. »

Pascal Badiou, chercheur aquatique chez Canards Illimités est inquiet de la fermeture de sept bibliothèques scientifiques par le gouvernement fédéral. **| Page A6.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RÉCIPIENDAIRE DU CAPOT BLEU 2013

The Chamber — The Winnipeg Chamber of Commerce — RÉCIPIENDAIRE DU PRIX Spirit of Winnipeg

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE du Canada — LAURÉAT DU PRIX Boréal 2013

Le SOMMAIRE

JANVIER, MOIS DE SENSIBILISATION À LA MALADIE D'ALZHEIMER

Ne les laissons pas sombrer dans l'oubli!



Démystifions l'alzheimer

Janvier est le Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer. Chaque année, la Société Alzheimer du Canada organise une campagne nationale pour s'attaquer aux mythes entourant cette maladie qui touche près de 750 000 personnes au pays. Le Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer vise à combattre les préjugés dont sont victimes les personnes atteintes de la maladie, au moyen d'activités et de diffusion d'information.

La Société Alzheimer du Canada définit l'alzheimer comme étant une maladie progressive, dégénérative et mortelle qui détruit les cellules du cerveau. Toujours selon l'organisme, 64 % des Canadiens qui souffrent d'un trouble cognitif sont atteints de la maladie d'Alzheimer. La génétique et le vieillissement figurent parmi les principaux facteurs de risques. Actuellement, aucun médicament ne permet de guérir, ni même de stopper la progression de la maladie.

Les prédictions concernant la progression de la maladie sont alarmantes. En effet, la Société Alzheimer prévoit que 1,4 million de Canadiens seront atteints de l'alzheimer ou d'une maladie apparentée d'ici 20 ans.

Pour aider à démystifier l'alzheimer, les gens sont invités à se renseigner au sujet de la maladie — sur les signes et les symptômes, les facteurs de risque, les stades d'évolution et l'impact de la maladie sur les personnes atteintes ainsi que sur les proches.

Enfin, pour en finir avec les mythes au sujet de l'alzheimer, il est primordial de traiter avec respect les personnes qui sont affectées par la maladie. Ces dernières ne cherchent qu'à continuer de vivre leur vie le plus normalement possible.

POSTES CANADA

Tenter l'impossible

Le syndicat des travailleurs de Postes Canada réussira-t-il vraiment à renverser la décision de l'institution d'arrêter d'ici quelques années la livraison de courrier à domicile?



Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Depuis quelques semaines, le syndicat des employés de Postes Canada fait circuler une pétition à travers le Canada. À Winnipeg, on en retrouve à différents endroits comme au Café Postal, boulevard Provencher. Le but est d'« envoyer un message fort au gouvernement et de leur faire comprendre qu'ils prennent une mauvaise décision en voulant arrêter la livraison du courrier à domicile », affirme le président du syndicat des travailleurs de Postes Canada de Winnipeg, Ben Zorn.

À Winnipeg, les listes se remplissent très lentement. Au Café Postal par exemple, après dix jours, il y avait une quarantaine de signatures. « On a actuellement recueilli environ 2 000 signatures à Winnipeg, ajoute Ben Zorn. Mais ça continue de rentrer. »



photo : Gracieuseté Ben Zorn.

Ben Zorn.

Toutefois le politologue Raymond Hébert reste très pessimiste quant à l'impact que pourrait avoir cette pétition. « Ça dépend vraiment du nombre récolté. Il faudrait un grand nombre, pense-t-il. Mais je suis toujours sceptique quant à l'impact que peut avoir une pétition. Ce sera plus politique. »

« Nous croyons que le Canada est un pays démocratique et c'est pour ça que nous voulons donner l'opportunité aux citoyens de Winnipeg d'exprimer leur voix », réplique Ben Zorn.

Soutenir ou pas

Pour le politologue Raymond Hébert, c'est très normal pour les citoyens qui bénéficient encore du service de soutenir la cause en signant la pétition car, « personne ne veut voir une réduction de service. Même moi quand je pense que je vais devoir marcher pour retirer mon courrier, surtout en hiver, je n'ai pas envie, assure Raymond Hébert.

« Mais je me rends compte que dans les banlieues autour de Winnipeg, cela se faisait déjà. Ça devait arriver, c'était juste une question de temps », renchérit-il. En effet, au Canada, c'est le tiers de la population qui bénéficie du service de livraison de courrier à domicile. Et pourtant, Ben Zorn reste convaincu que la décision affectera d'une façon ou d'une autre tous les Manitobains et plus. « Ça concerne tous les Manitobains et aussi tous les Canadiens », insiste-t-il.

Quelle autre solution?

Dès le 27 janvier, les pétitions récoltées à Winnipeg seront envoyées à Ottawa pour être présentées aux députés. C'est le député néo-démocrate Pat Martin qui se chargera de les présenter. « Il nous soutient entièrement », confie Ben Zorn. Pendant ce temps, d'autres pétitions continueront à rentrer.

Si cette tentative ne marche pas, les syndicalistes ne pensent pas capituler. « Nous allons continuer à forcer la main au gouvernement jusqu'à ce qu'ils comprennent que c'est un service important pour la population canadienne », insiste Ben Zorn.

Mais pour Raymond Hébert, ce qui aurait peut-être plus de poids, c'est une grève. « Les grèves ont toujours beaucoup plus d'impact qu'une pétition, affirme-t-il. Mais il faudrait que ce soit aussi une grève légale. »

Pour l'heure, la décision reste inchangée. D'ici cinq ans, Postes Canada mettra fin à la distribution du courrier à domicile en milieu urbain partout au pays. Cette décision occasionnera des milliers de pertes d'emplois.





AMÉNAGEMENT

De nouvelles lagunes pour La Broquerie

Pour faire face à son expansion fulgurante, La Broquerie va devoir construire deux nouvelles lagunes pour accueillir les eaux usées.

Thibault JOURDAN

Une petite dizaine d'années à peine. C'est le temps qu'il aura suffit pour rendre les deux dernières lagunes de La Broquerie obsolètes. Construites en 2005, elles accueillent l'eau rejetée dans les égouts par le village et sont déjà au maximum de leur capacité.

« Nous disposons actuellement de quatre cellules pour accueillir les eaux usées, commence le préfet de la Municipalité, Claude Lussier. Les deux premières ont été construites en 1988 », rappelle-t-il.

Alors que 75 nouvelles maisons sont construites chaque année et que la population croît autour de 10 % par an, La Broquerie est condamnée à aménager un nouveau champ d'épuration afin de poursuivre son expansion. Selon le préfet, le dossier est prêt et monté. « Nous sommes maintenant en train de voir pour acheter des terrains afin de construire les nouvelles cellules, explique-t-il. Elles seront juste à côté de celles déjà existantes. »

À l'heure actuelle, les eaux usées des lagunes existantes sont déversées dans la rivière Seine à certaines périodes de l'année. « Pour évacuer, il faut qu'il y ait du courant!, s'exclame Claude Lussier. Les trois quarts de l'année, l'eau ne coule presque pas. »

Un problème qui pourrait être réglé avec les nouvelles cellules qui fonctionneraient selon un système d'aération. Les eaux usées seront évacuées de manière continuelle, et l'oxygène détruira la biomasse, selon les explications de Claude Lussier.

Problème : ce système coûte beaucoup plus cher. Au total, le projet se chiffre entre 5 et 6 millions de $, contre environ 2 millions de $ pour les anciennes cellules. « Les lagunes elles-mêmes coûtent entre 200 000 et 300 000 $. Ce sont les aménagements et la construction du système de ventilation qui sont très chers », détaille le préfet.



photo : Thibault Jourdan

Le préfet de La Broquerie, Claude Lussier, espère avoir de nouvelles lagunes d'ici 2016.

Pour parvenir à financer un tel projet, le conseil municipal de La Broquerie envisage de déposer, au printemps prochain, une demande de financement au Fonds Chantiers Canada. Le financement du projet se diviserait alors en trois entre le fédéral, la Province et la municipalité.

« Si on n'obtenait pas de financement de la part du fédéral et qu'on devait verser plus d'argent, nous verrons comment faire pour y parvenir. Nous devons construire un nouveau champ d'épuration. Si on ne le fait pas, on freine le développement démographique », insiste le préfet.

Un aménagement d'autant plus urgent que le village a déjà atteint son plafond en termes de résidants. « Si tout se passe bien, la construction débutera en 2015 et les cellules seront opérationnelles en 2016 », espère Claude Lussier.

ORDRE DU CANADA

Bientôt membres

Wilgis AGOSSA

presse3@la-liberte.mb.ca

L'auteure-compositrice-interprète, Carmen Campagne sera décorée cette année comme membre de l'Ordre du Canada de même que l'ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba, Yvon Dumont. La liste des récipiendaires a été rendue publique le 30 décembre dernier par le gouverneur général du Canada.

« C'est une très grande fierté pour moi. C'est une belle reconnaissance pour toutes ces années de travail », confie Carmen Campagne. Selon un communiqué du bureau du gouverneur du Canada, elle deviendra membre de l'Ordre du Canada « pour sa contribution à l'épanouissement de la musique pour les tout petits et à l'enseignement de la langue française. »

C'est en effet par la chanson que Carmen Campagne a choisi d'être, depuis près d'une trentaine d'années une ambassadrice de la francophonie. « J'aime beaucoup les enfants et c'est important pour moi de leur transmettre l'héritage francophone, explique-t-elle. C'était donc une passion pour moi. »

Pour sa part, Yvon Dumont a été choisi pour son engagement communautaire. En effet, depuis de nombreuses années, ce dernier a choisi comme cheval de bataille de faire avancer les droits des peuples autochtones et des Métis du Canada. « C'est quelqu'un qui s'est vraiment dédié pour la communauté, reconnaît un membre de la communauté métisse, Guy Savoie.

Ancien président de la Fédération métisse du Manitoba (MMF), Yvon Dumont a joué à ce poste un rôle très important. « Il militait beaucoup. S'il a été choisi, c'est qu'il le mérite. Bravo pour lui », conclut Guy Savoie.

ÉCONOMIE

COMMERCE

La Zac Provencher change de visages

Depuis le 1er janvier, Shawn Brandson est le nouveau président de la Zone d'amélioration commerciale (Zac) du boulevard Provencher et Joëlle Saltel a repris le poste de directrice exécutive. Des nouveautés sont prévues dès le Festival du Voyageur, en février.



Thomas RICHARD
presse6@la-liberte.mb.ca

En poste depuis six ans, Oai Truong qui gère Bounce Design, a laissé sa place. C'est Shawn Brandson qui a repris le flambeau de la présidence de la Zone d'amélioration commerciale (Zac) du boulevard Provencher, depuis le 1er janvier.

« Je me suis joint au conseil d'administration il y a un peu plus d'un an et j'ai décidé de devenir président car je me sens vraiment bien au sein de ce secteur de la ville et avec la communauté qui y vit », assure le propriétaire de Promenade Cafe and Wine, ouvert en décembre 2011. Il est aussi gérant du restaurant du Fort Gibraltar, pendant le Festival du Voyageur.

Avec un nouveau président, la Zac a aussi changé de directrice exécutive. Joëlle Saltel a repris le poste, à travers sa société de consultants Au Courant. « Ce nouveau travail vient s'ajouter à toutes mes autres collaborations que je vais continuer », précise-t-elle. La nouvelle directrice souhaite augmenter la visibilité de la Zac, « notamment sur les réseaux sociaux ». En effet, le dernier tweet de l'organisme remonte au 28 février 2013 et les publications sur Facebook se font, pour l'instant, entièrement en anglais.

La Zac du secteur Provencher a été créée en 1998. « Elle regroupe environ 175 entreprises », dénombre son président. Seuls les établissements qui payent la taxe professionnelle peuvent y adhérer. En effet, pour assurer le financement de cette Zone d'amélioration commerciale, un ajout spécifique à la taxe professionnelle de chaque société est mis en place. Il est destiné à alimenter le fonds de la Zac et permet d'engager les projets décidés par les membres et approuvés par le conseil municipal. « Pour celle de Provencher, ça correspond à quelques centaines de dollars par entreprise, explique Shawn Brandson. D'ailleurs, ici, le taux d'imposition des sociétés est le plus bas de toutes les Zac de la ville. »



photo : Thomas Richard

Joëlle Saltel et Shawn Brandson.

Ces regroupements commerciaux ont été initiés par Winnipeg à partir de 1987. L'objectif était de permettre aux commerçants de s'organiser afin d'améliorer l'image de leur quartier dans le but d'attirer davantage de clients et d'assurer le dynamisme économique de leur secteur, selon un modèle comparable à celui des centres commerciaux, mais étendu à l'échelle de tout un quartier.

Aujourd'hui, Winnipeg compte 16 Zac, ou *Business Improvment Zone*. Celle du boulevard Provencher est une des plus petites. « C'est pourquoi on s'associe avec des Zac voisines, comme celle de Norwood Grove, pour certains évènements », explique Shawn Brandson.

Un concours culinaire

Ainsi, les deux Zac ont mis sur pied un concours culinaire, à partir du 8 février. Il se terminera en même temps que le Festival du Voyageur, le 23 février. « Restaurants, cafés et boulangeries sont invités à se joindre à l'esprit de la fête en créant une entrée, un plat, un dessert ou une boisson qui incarnera le Festival. Les établissements peuvent participer dans toutes les catégories, s'ils le veulent, détaille le nouveau président. L'évènement sera relayé sur les médias sociaux via le hashtag «mmmFestival». Les meilleures réalisations remporteront le titre du "Choix du Voyageur", basé sur les nombres de partages et de commentaires. »

Ce nouvel évènement doit participer au développement et à l'attrait du boulevard. « Nous allons également continuer les Mercredis en musique, pendant l'été », ajoute Joëlle Saltel. D'autres projets sont encore dans les cartons. « On réfléchit à un éclairage permanent qui mettrait en valeur le sentier historique de Saint-Boniface. On souhaiterait aussi programmer une soirée avec l'Université de Saint-Boniface. Mais cela reste des pistes de réflexion », précise Shawn Brandson. Les membres de la Zac soutiennent également l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface dans leur pétition visant à interdire la circulation des camions sur le boulevard Provencher.

« Développer les partenariats avec les acteurs locaux comme l'Association des résidants, le Festival ou encore Tourisme Riel, nous permettra de développer le secteur et d'y attirer plus de monde », reprend Joëlle Saltel. Car, pour Shawn Brandson, « l'objectif de la Zac est de faire de Provencher un endroit où il fait bon vivre pour la communauté et les touristes et d'attirer de nouveaux commerces ».

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

DANS NOS ÉCOLES

ÉCOLE SAINT-JOACHIM

Un goût pour les affaires

Daniel BAHUAUD
La Broquerie




photos : Gracieuseté école Saint-Joachim

René Gagnon et Justin Baudry, membres de l'équipe de Saveurs de chez-nous.

Onze élèves des 11e et 12e années de l'école Saint-Joachim se sont lancés en affaires, cet hiver, en créant une lignée de produits alimentaires uniques, désignée « Saveurs de chez-nous ».

Le projet, initié dans le cadre du cours de Gestion, offrait aux consommateurs des ingrédients secs, présentés dans des bocaux décorés. « Il ne fallait qu'ajouter les ingrédients liquides comme le lait, la vanille ou autres, pour confectionner des biscuits au chocolat, à la noix de coco ou à l'avoine, ou encore des brownies délicieux, explique le président de Saveurs de chez-nous, et élève en 12e année, René Gagnon. Le concept, proposé par une membre de notre équipe, Camille Brémault, était unique et amusant. Alors on a réussi à tripler la valeur des actions qu'on a vendues pour lancer notre entreprise. Au départ, l'action valait 10 $. Lorsqu'on a mis fin au projet, le dividende était de 32 $. »

En effet, pour l'équipe, il s'agissait d'une véritable expérience entrepreneuriale, et à peine un projet de classe.

« Les élèves ont conçu leur entreprise, amassé les fonds de démarrage, dressé leur plan d'affaires, effectué les recherches sur le marché, produit leur marchandise, créé un plan de marketing et lancé leur campagne publicitaire, explique l'enseignant du cours de gestion, Martin Bazin. Tout cela avant même de procéder à la vente des bocaux. Une fois le projet terminé, il fallait relever les comptes et écrire un rapport pour les actionnaires. »

« J'ai adoré ça, lance René Gagnon. C'était la première fois que je participais à un projet d'entrepreneuriat, mais ce ne sera pas la dernière. J'aimerais démarrer ma propre entreprise, en vendant des produits de golf. Maintenant, je me sens bien outillé pour le faire.

« Et j'ai les yeux grands ouverts, ajoute-t-il. C'était un projet d'envergure et il fallait investir de son temps et de son énergie après les heures de classe pour que notre affaire réussisse. »

Élève en 12e année, et vice-président du marketing, Justin Baudry, abonde dans le même sens. « La marketing a été un vrai défi, souligne-t-il. On a préparé des pancartes et on a les a affichées un peu partout à La Broquerie. On a placé une annonce dans le ***Papier de chez-nous***, et on a aussi créé un site Internet, annoncé sur nos affiches, mais aussi auquel on pouvait accéder grâce à un code à barres sur l'étiquette de nos bocaux. Comme ça, les consommateurs pouvaient obtenir plus d'info sur notre entreprise.

« J'ai aussi aimé relever le défi du travail d'équipe, conclut-il. Comme groupe, on s'est entendu relativement bien. Mais dans toute équipe, que ce soit une équipe sportive ou des gens en affaires, il y a toujours des moments de tension et des problèmes de communication. À ces moments là surtout, la présence et les conseils de M. Bazin étaient très appréciés. »

ÉCOLE CHRISTINE-LESPÉRANCE

Former des citoyens

Daniel BAHUAUD
Saint-Vital



Quelques moniteurs du dîner de l'école Christine-Lespérance.

photo : Gracieuseté école Christine-Lespérance

Mis sur pied en 2011, le programme de formation en leadership pour les élèves de la 5e à la 8e année de l'école Christine-Lespérance s'est avéré un succès incontournable. Option facultative, le programme jouit d'un taux de participation de 100 % des élèves. Et oui, tous les élèves de la 5e à la 8e année sont de la partie!

« J'aime vraiment ça, déclare une élève de la 8e année, Émilie Lécuyer. Le programme offre des activités particulières pour chaque niveau scolaire. Alors d'une année à l'autre, on a quelque chose de nouveau à faire. Lorsque j'étais en 5e année, j'étais monitrice du dîner et vendeuse de lait. J'ai adoré ça, parce que je pouvais rencontrer les élèves plus jeunes. Et je me sentais valorisée; je faisais quelque chose d'important pour l'école.

« Cette année, je suis une ambassadrice de l'école, poursuit-elle. Les ambassadeurs ont déjà organisé une danse scolaire. Et puis nous avons collecté des fonds et de la nourriture pour le Club Kiwanis. En février, on offrira une tournée de l'école aux petits qui seront élèves de la Maternelle, ainsi qu'à leurs parents. »

Le programme de leadership offre d'autres activités. On peut, par ailleurs, animer la radio scolaire, être arbitre, être patrouilleur, participer à l'équipe verte ou encore au groupe Entre pairs, qui permet aux plus âgés de jouer avec les jeunes de la Maternelle à la 4e année.

Élève en 8e année, Charles Ajavon estime que le programme l'a aidé à développer un esprit communautaire. « Cette année, j'accompagne les plus jeunes à l'autobus, à la fin de la journée, explique-t-il. C'est une activité très utile, surtout avec le temps froid qu'on a eu. Et en 5e année, j'étais moi aussi moniteur du dîner. J'aime toutes les activités en leadership. J'ai l'impression de redonner quelque chose à mon école. »

La directrice adjointe, Denise Chabot, se réjouit de ces propos. « Nous essayons de cultiver chez les élèves un esprit familial, déclare-t-elle. Les aînés aident et appuient les jeunes, et les jeunes, pour leur part, ont hâte au jour où ils pourront contribuer à leur tour à la vie de l'école. C'est un beau cycle. »

Et un cycle qui continue au secondaire, puisque les élèves se rendent au centre scolaire Léo-Rémillard pour suivre des ateliers en leadership offerts par l'agent des services culturels de la Division scolaire franco-manitobaine, Stéphane Tétreault.

« Les jeunes se familiarisent dès un bas âge avec leur future école secondaire, explique Denise Chabot. De plus, ils viennent à comprendre qu'ils pourront continuer d'être de bons citoyens scolaires jusqu'à leur collation des diplômes. »

Émilie Lécuyer est du même avis. « Lors de notre camp d'hiver, des membres des Jeunes manitobains des communautés associées (JMCA) ont animé plusieurs activités, explique-t-elle. C'était intéressant et encourageant de voir des adolescents engagés. Surtout qu'ils ont trouvé le moyen de nous encourager à parler en français tout naturellement, grâce à leur exemple. Ça donne le goût de faire comme eux. »

« Lors des sessions en leadership pour les élèves de la 8e année, je fais un peu de recrutement en douceur pour les JMCA, fait remarquer Stéphane Tétreault. Mais le plus important, c'est de proposer aux élèves des activités variées, qui encouragent l'engagement et qui font réfléchir. Indépendamment de leur âge ou du niveau scolaire des élèves, je prends toujours le temps de m'asseoir avec les jeunes pour discuter avec eux de l'importance de ce qu'ils font, et de l'impact du beau travail qu'ils ont déjà accompli. En groupes de discussion, on parle d'amitié, de l'importance de garder l'esprit ouvert et de la qualité de nos interactions avec les autres. »

Et ça marche. Depuis la rentrée, trois autres écoles – Jours-de-Plaine, Précieux-Sang et Saint-Lazare – accueillent Stéphane Tétreault, qui offre des sessions en leadership aux élèves de la 5e à la 8e année.

« Ces années sont tellement formatrices, rappelle Stéphane Tétreault. Si nos jeunes sont impliqués dans la vie scolaire dès la 5e année, ils deviennent, petit à petit, des modèles pour les autres. Ils voient leur école d'un oeil positif, et leur comportement social reflète cette attitude. »

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

DANS NOS ÉCOLES



ÉCOLE COMMUNAUTAIRE AURÈLE-LEMOINE

En ondes, et en ligne

Daniel BAHUAUD
SAINT-LAURENT



photo : Gracieuseté école communautaire Aurèle-Lemoine

Cameron Belair et Madison Siwicki.

Les élèves de la 6e à la 8e année de l'école communautaire Aurèle-Lemoine développent, depuis l'automne, leurs habiletés d'annonceurs et d'intervieweurs, voire même de compositeurs et d'écrivains, grâce à la radio scolaire, espace médiatique qui leur donne une voix bien à eux.

« C'est vraiment amusant, lance un élève de la 7e année, Cameron Belair. En septembre et octobre, nous avons préparé, en groupes de quatre élèves, des émissions sur une variété de thèmes. En développant le thème des animaux, mon groupe a interviewé les jeunes de la Maternelle. Ils étaient pas mal timides, mais on a réussi à les faire nommer leur animal préféré. Ensemble, nous avons chanté une chanson, ***Visite surprise***. »

Élève en 6e année, Madison Siwicki s'est également amusée. « J'ai adoré enregistrer notre chanson, ***C'est l'Halloween***, déclare-t-elle. On s'est servis du logiciel Garage Band, qui est un outil pas mal flexible et puissant qui a facilité la production. Si tu commets une erreur de prononciation, tu peux te corriger. Et si tu veux ajouter un nouvel élément à un texte, c'est possible de le faire. »

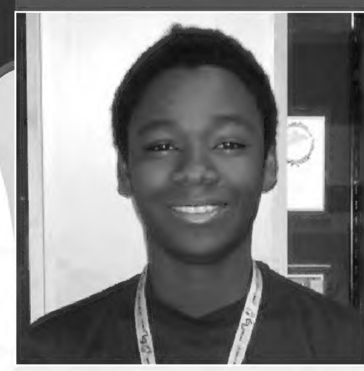
« Parfois, en enregistrant nos émissions, c'était difficile de ne pas pouffer de rire, ajoute Cameron Belair. On dirait qu'on répétait toujours la même erreur. Une fois ça nous a pris trois essais avant d'avoir un résultat satisfaisant. »

Malgré les petits pépins, les élèves ont pu réaliser des produits de qualité.

« Pour l'Halloween, on a préparé une émission sur les origines de la fête, et plusieurs aspects de la fête, indique Madison Siwicki. Et, pour ajouter d'autres voix à notre émission, on a préparé un vox pop, en interviewant les élèves de la 3e, 4e et 5e année. Ils nous ont dit ce qu'ils aimaient de l'Halloween. »

Lorsqu'elles sont prêtes, les émissions sont diffusées dans la grande salle à manger de l'école. Mais il ne s'agit pas de produits éphémères, puisqu'elles seront bientôt ajoutées, à titre de podcast, au site Internet de l'école.

« Pour les élèves, c'est valorisant de pouvoir accéder aux émissions et de les partager avec la famille et les amis, déclare le directeur adjoint, responsable de la radio scolaire », Serge Carrière.



Charles Ajavon
8e année
École Christine-Lespérance

CITATION DE LA SEMAINE

« Cette année, dans le cadre du Programme de leadership, j'accompagne les plus jeunes à l'autobus, à la fin de la journée. C'est une activité très utile, surtout avec le temps froid qu'on a eu. J'ai l'impression de redonner quelque chose à mon école. »

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca



À noter

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez notre calendrier en ligne au **www.dsfm.mb.ca**.

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

JMCA

☑ Rencontre des membres
École Roméo-Dallaire
Le jeudi 30 janvier, à 20 h

☑ Rencontre des membres et des accompagnateurs
École Roméo-Dallaire
Le vendredi 31 janvier, à 8 h 30

CONGÉS

☑ Journée d'administration
École communautaire Aurèle-Lemoine
Le jeudi 30 janvier

☑ Journée de perfectionnement professionnel
Toutes les écoles
Le vendredi 31 janvier

COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

☑ Réunion ordinaire, bureau divisionnaire
Lorette, le mercredi 29 janvier, à 19 h

DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

☑ Spectacle Æternam de Circumfero
Les 3, 4 et 5 février, à 19 h 30
Salle Pauline-Boutal, 15 $
Info : 204 256-2831 ou nathanel.wsiaki@dsfm.mb.ca

☑ Spectacle de l'humoriste Boucar Diouf
Salle Jean-Paul-Aubry, 2 février, 20 h
20 $ adultes, 15 $ étudiants

☑ Spectacle des Pourquoi (pour les 4 à 10 ans)
avec Benoit Archambault, du groupe Mes Aïeux
Salle Pauline-Boutal, 22 janvier, 10 h 30 et 13 h 30

Info : http://www.ccfm.mb.ca ou 204 233-8972

PUBLI-REPORTAGE

CONSTRUCTION

D'une pierre deux coups

L'idée d'Alain Hogue était d'offir de nouveaux logements durables aux résidants de Saint-Boniface. Deux ans plus tard, le directeur du projet Rive Gauche Condominiums voit enfin cette intiative voir le jour au 680, avenue Taché.

Manon BACHELOT

presse2@la-liberte.mb.ca

Au cœur du vieux Saint-Boniface, c'est le temps du renouveau. C'est du moins ce qu'estime Alain Hogue après avoir lancé un projet de construction de grande envergure au 680 de l'avenue Taché.

Là-bas, les résidants auront en effet l'opportunité de découvrir un nouveau condo d'acier et de béton, construit dans un style français et écologique.

Matériaux durables, isolation renforcée, capacités de stockage thermique, douches avec un faible débit d'eau ou encore dispositifs à double chasse d'eau, autant d'éléments qui concourent à la durabilité de cette infrastructure signée par l'architecte David Goyer.

De grandes capacités de logement aussi, puisque le condo sera constitué de 24 unités au total, de 948 à 1 400 pieds carrés, pour des prix allant de 309 000 $ à 575 000 $. « On a pris presque deux ans à développer ce concept et nous sommes fiers du résultat, affirme le directeur du projet Rive Gauche Condomniums, Alain Hogue. Nous espérons attirer du monde tout en conservant le caractère résidentiel de l'avenue Taché. »

Et parmi les Winnipégois du quartier, aucune contestation n'a été prononcée. Au contraire, Patrick Vandal et sa conjointe Paul Vandal ne dissimulent pas leur enthousiasme. « C'est très positif, explique Paul Vandal, ça va apporter du nouveau monde dans le quartier et peut-être attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux commerçants.

« Et il y a un réel respect de l'atmosphère d'ici, ajoute-t-elle. La construction n'est pas trop haute et ne vient pas envahir les parcs qui longent la rivière. Ça ne va pas bousculer notre quartier. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de
qualité SUPÉRIEURE
Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.
SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL
(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

L'ÉQUIPE **DANIEL VERMETTE**
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
www.danvermette.com
RE/MAX performance



AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

GUY VINCENT TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi
www.vincentmartialarts.ca



100 ANS
Brunet Monuments inc.
4e Génération
La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Nicole Landry-Milner
204-255-4204
Service Bilingue
Children's Miracle Network
www.nicolemilner.com
RE/MAX Performance Realty



Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Partenaires en ÉDUCATION Partners
www.members.shaw.ca/languageteacher
- Tutorat et formation linguistique en français ou anglais pour jeunes et adultes
- Leçons en groupes ou en particulier
- Aide avec le travail scolaire, préparation aux examens, cours de rattrapage
- Traduction, relecture et correction de textes, formation et évaluations linguistiques pour entreprises et organismes

languageteacher@shaw.ca
204-237-4690 messages appréciés

MARTIN JOYAL
- MÉDECINE CHINOISE -
- acupuncture
- qi gong

Tél. : (204) 899-5684

40 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Service en français | Servicio en español



RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Agente immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com

ROBIDOUX REAL ESTATE & CONSULTING SERVICES

ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159





Dianne **BOURBONNAIS**
204 941-3213
BOURBONNAIS REAL ESTATE
Service bilingue
bourbonp@mts.net

GLOBAL ELECTRIC LTD
INDUSTRIEL • COMMERCIAL
Contactez-nous pour tous vos besoins en électricité.
Service bilingue disponible.
Aimé Buissé, propriétaire
1399, chemin Dugald Winnpeg (Manitoba)
204 233 3023

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
Barry L. Gorlick, c.r.
Scott A. Lancaster
800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❐	69,85 $ ❐
2 ans	107,35 $ ❐	119,70 $ ❐

Nom
Prénom
Adresse
Ville Province
Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :
❐ Visa : ____________ Expiration : ______
❐ MasterCard : ____________ Expiration : ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

EMPLOIS ET AVIS

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818



APPEL DE CANDIDATURES

PROFESSEURE OU PROFESSEUR À LA FACULTÉ D'ÉDUCATION (POSTE À TERME-UN AN)

Le baccalauréat en éducation est un programme de deux ans : la première année est axée principalement sur des cours de formation théorique offerts sur place, tandis que la deuxième année se déroule principalement dans les écoles de la province afin de mieux concilier théorie et pratique. La Faculté d'éducation offre aussi le programme de diplôme postbaccalauréat et le programme de maîtrise en éducation. Ces deux programmes comprennent des cours dans les domaines suivants : administration scolaire et fondements; counselling; éducation inclusive; français langue seconde (français de base); et langue, littératie et curriculum.

Les responsabilités générales pour ce poste pourraient comprendre :

- enseignement de cours au deuxième cycle universitaire;
- enseignement de cours au niveau du baccalauréat en éducation;
- encadrement d'étudiants et d'étudiantes lors de stages pratiques;
- participation aux activités de la Faculté;
- services à la communauté.

Compétences requises :

- doctorat en éducation avec spécialisation en administration scolaire (Veuillez noter que les candidates et candidats titulaires d'une maitrise seront considérés);
- riche expérience en administration scolaire dans un contexte scolaire inclusif;
- variété d'expériences professionnelles;
- connaissance étendue du milieu scolaire francophone et d'immersion française en situation minoritaire;
- entregent, capacité de travailler en équipe et d'entretenir de bonnes relations interpersonnelles;
- bonnes compétences en informatique aux fins d'enseignement en ligne;
- aisance à communiquer en français et en anglais;
- habiletés d'organisation et de gestion du temps.

Rémunération : selon la convention collective en vigueur
Entrée en fonction : le 1er août 2014
Veuillez soumettre votre curriculum vitæ et demander à trois personnes répondantes de faire parvenir une lettre de recommandation au plus tard le vendredi 21 février 2014 avant 12 h à :

Monsieur Stéfan Delaquis, Ph. D., doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-237-1818, poste 302/Télécopieur : 204-233-0217
sdelaquis@ustboniface.ca www.ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Premier Choix
Formation vers ton emploi

OFFRE D'EMPLOI

Spécialiste d'emploi

Le CDEM est à la recherche d'un(e) candidat(e) dynamique, autonome et créatif/créative pour occuper le poste de Spécialiste d'emploi à Premier Choix. Bilingue, tant à l'oral qu'à l'écrit, le candidat ou la candidate idéal(e) aura comme tâches principales :

- d'offrir un programme de formation en employabilité pour personnes ayant de la difficulté à se trouver un emploi permanent;
- développer un réseau d'employeurs qui seront réceptifs à intégrer un nouvel employé au sein de leur lieu de travail;
- participer au recrutement actif de nouveaux clients;
- offrir un service de suivi pour les nouveaux employés lors de leur expérience au travail;
- appuyer le/la Coordonnateur(trice) de formation et le/la Coordonnateur(trice) des services adaptés;
- accomplir toutes autres tâches raisonnables tel que prescrit par le coordonnateur de CDEM Jeunesse.

Candidat(e)s recherché(e)s :

- études postsecondaires complétées, ou une combinaison d'expérience et d'études, en counseling d'emploi, en développement de carrière, en services sociaux, en développement de ressources humaines ou dans un domaine connexe;
- maîtrise du français et de l'anglais, oral et écrit;
- habiletés démontrées en travail indépendant et d'équipe; faire preuve d'autonomie;
- forte capacité d'organisation et de communication, avec beaucoup d'entregent;
- bon sens du service à la clientèle;
- aptitudes à travailler dans un environnement informatique, habile avec Microsoft Word, Excel, Outlook, PowerPoint et les médias sociaux;
- facilité à s'exprimer devant un groupe et faire preuve de dynamisme.

Détails du contrat : temps plein, avantage sociaux compétitifs.

Entrée en fonction : le 10 février 2014.

Nous adhérons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur dossier de candidature, **au plus tard le 31 janvier 2014.** Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Par courriel : cmethot@cdem.com

Par la poste : indiquer « confidentiel » sur une enveloppe à l'attention de
Madame Christiane Méthot,
Responsable des opérations et des ressources humaines,
Conseil de développement économique
des municipalités bilingues du Manitoba,
200-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9

Canada CDEM www.cdem.com SPHERE-QUÉBEC Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes Québec

Postes à combler

DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

Enseignant(e) - Cours et niveaux variés

Contrat temporaire 100%

École communautaire Saint-Georges

Trisha Dubé, directice
Tél. : 204 367-4224
Date limite : Le 28 janvier 2014



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

POSTE DE DIRECTION DES SOINS

Villa Youville Inc.

La Villa Youville est un établissement destiné à l'accueil et aux soins des personnes âgées francophones de la région sud-est du Manitoba. Située dans la Ville de Sainte-Anne-des-Chênes, à 50 kilomètres à l'est de Winnipeg, la Villa Youville offre un continuum de services allant de logements pour les personnes pleinement autonomes, à des logements avec services de soutien et d'accompagnement jusqu'à des soins de santé complets.

La Villa Youville est à la recherche d'une personne pour assurer la direction des soins aux 66 résidents et résidentes de son nursing. Le candidat ou la candidate idéal(e) aura les compétences et les qualités suivantes :

- une formation avancée en sciences infirmières et préférablement avec des connaissances en gérontologie;
- une expérience réussie dans le domaine des soins infirmiers, préférablement en soins gériatriques;
- des qualités de leader pour diriger habilement un personnel infirmier composé d'infirmières et d'infirmiers autorisé(e)s, licencié(e)s ainsi que des aides et commis;
- des qualités personnelles et professionnelles qui contribuent au succès du travail en équipe et qui permettent d'établir de bonnes relations avec les résidents et résidentes, ainsi qu'avec les membres de leurs familles;
- une attitude positive face à la vie et un sens d'accomplissement dans l'exercice de sa profession;
- la capacité de s'exprimer facilement en français ainsi qu'une compétence suffisante en anglais pour transiger avec des agences externes anglophones.

Les demandes doivent être soumises **au plus tard le 10 février 2014** à l'attention de :

Monsieur Paul Ruest, directeur général par intérim
Villa Youville
15, chemin Charrière
Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba)
R5H 1C9

Santé Canada | Health Canada — Votre santé et votre sécurité... notre priorité. | Your health and safety... our priority.

Fournir des soins de santé bucco-dentaires préventifs aux peuples des Premières nations du Manitoba

Horaire flexible : plein temps ou temps partiel

- Fournir des services bucco-dentaires préventifs tout en s'imprégnant des cultures des Premières nations. Le gouvernement du Canada conclut des ententes avec des hygiénistes dentaires autorisés afin qu'ils se rendent dans les collectivités des Premières nations du Manitoba pour y fournir des services dentaires préventifs dans les cliniques du gouvernement fournissant des programmes de santé dentaire.
- Le soumissionnaire doit avoir ou obtenir un certificat d'homologation à titre d'hygiéniste dentaire et être inscrit à la liste des professionnels ayant un champ d'exercice élargi auprès de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Manitoba.
- La rémunération se fait selon un tarif journalier fixe.
- Santé Canada organise les visites vers toutes les régions concernées. Le Ministère se charge également du transport et de l'hébergement pour les régions du Nord accessibles uniquement par avion. Les régions accessibles par transport routier le sont toute l'année.

Les hygiénistes dentaires intéressés par cette occasion unique doivent envoyer un courriel à **contracts.west-contrats.ouest@hc-sc.gc.ca** avec comme objet « Hygiéniste dentaire du Manitoba » de façon à obtenir une demande de propositions (qui comprend les exigences liées à l'énoncé de travail et à la présentation de la soumission).

Il faut présenter le contrat définitif d'ici le **31 janvier 2014**. Les soumissions complétées reçues après le 31 janvier 2014 seront acceptées, mais la priorité sera accordée aux soumissions ayant respecté l'échéance.

This information is also available in English.

Canada

PETITES ANNONCES

flô
functional living organizer

JANVIER, c'est le temps de s'organiser! Je vous aide à désencombrer vos espaces, faire du "downsizing" et trouver des nouvelles solutions de rangement. flô-functional living organizer. Contactez-moi, Micheline Mulaire au 204-995-1355 pour une consultation.
221-

RECHERCHE

Concierges occasionnels recherchés, pour travail la semaine (soirée) et les fins de semaine au CCFM. Personnes fiables et travaillantes. Envoyez cv à : operations@ccfm.mb.ca. **Préposé(e)s au bar et gérant(e)s de salles** également recherchés. Envoyez CV à : salles@ccfm.mb.ca. Info au 204.233.8972.
220-

À LOUER

APPARTEMENT de 2 chambres à coucher, 295 Enfield Crescent. 900 $/mois, chauffage et eau inclus. Composez le 204 237-1218.
219-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,35 $	13,40 $	14,45 $
Semaine 2	19,70 $	21,80 $	23,90 $
Semaine 3	22,85 $	26,00 $	29,15 $
Semaine 4	26,00 $	30,20 $	34,40 $
Semaine 5	29,14 $	34,40 $	39,65 $
Semaine 6	32,30 $	38,60 $	44,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 14,45 $**

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

La prochaine étape de votre carrière?



SPÉCIALISTE, RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (BILINGUE)

Vous excellez dans le service à la clientèle et vous désirez mettre à profit votre habileté en répondant aux questions de notre clientèle au sein de notre Service d'assistance aux clients. Vous êtes à l'aise dans l'environnement d'un centre d'appels et vous désirez faire partie d'une compagnie prospère, en pleine expansion et qui est le chef de file dans le secteur de l'assurance pour soins médicaux et dentaire.

La principale tâche de la personne qui occupe ce poste consiste à traiter les demandes de renseignements visant les garanties Soins médicaux et Soins dentaires de la part de nos clients collectifs en provenance de notre ligne 1 800.

Une formation s'étalant sur six semaines et commençant le **10 mars 2014** sera offerte aux frais de la Compagnie afin de vous permettre de développer vos connaissances relatives aux demandes de règlement pour soins médicaux et dentaires. L'échelle salariale pour ce poste commence à 35,300$.

Compétences et aptitudes requises:
- Aptitudes marquées pour le service à la clientèle
- Solides aptitudes pour la communication verbale et écrite, en anglais et en français
- Capacité éprouvée pour le travail d'équipe
- Connaissances de base de l'utilisation d'un ordinateur

Franchissez la prochaine étape.
Nous offrons un environnement de travail stimulant au sein d'une équipe, un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi que des possibilités de croissance professionnelle et personnelle.

Toutes les possibilités d'emploi de la Great-West sont affichées dans notre site Web, à l'adresse: **www.greatwestlife.com**. Vous pouvez consulter notre section Carrières et postuler en ligne d'ici le **vendredi, 31 janvier 2014**.

Nous nous engageons à employer un effectif diversifié et nous encourageons toute personne qualifiée à poser sa candidature. Nous communiquerons avec vous si vous êtes retenu pour une entrevue.

L'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte.

La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.

LA Great-West COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

www.greatwestlife.com

Premier Choix

Formation vers ton emploi

OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur(trice) de la formation

Le CDEM est à la recherche d'un(e) candidat(e) dynamique, autonome et créatif/créative pour occuper le poste de Coordonnateur(trice) de la formation à Premier Choix. Bilingue, tant à l'oral qu'à l'écrit, le candidat ou la candidate idéal(e) aura comme tâches principales :

- animer des sessions de formation, des ateliers et des modules d'apprentissage;
- créer et mettre à jour le programme de formation « Destination Emploi »;
- évaluer les participants pour identifier leurs obstacles vers l'employabilité;
- créer un plan d'emploi ou d'orientation personnalisé pour chaque client;
- créer et respecter un budget, compiler les données budgétaires;
- porte-parole et représentant de Premier Choix au cours de diverses présentations et auprès des médias;
- préparer et exécuter un plan de communication périodique pour Premier Choix;
- développer/maintenir des réseaux d'employeurs, de partenaires communautaires et de clients potentiels;
- assurer le recrutement actif de nouveaux clients;
- préparer et réviser divers rapports détaillés sur les activités de Premier Choix;
- accomplir toutes autres tâches raisonnables tel que prescrit par le coordonnateur du CDEM Jeunesse.

Candidat(e)s recherché(e)s :

- études postsecondaires complétées, ou une combinaison d'expérience et d'études, en counseling d'emploi, en développement de carrière, en services sociaux, en développement de ressources humaines ou dans un domaine connexe;
- maîtrise du français et de l'anglais, oral et écrit;
- habiletés démontrées en travail indépendant et d'équipe;
- forte capacité d'organisation et d'analyse, autonomie et un bon sens du détail;
- rigueur, souci de la qualité et créativité;
- aptitudes à travailler dans un environnement informatique;
- facilité à s'exprimer devant un groupe et faire preuve de dynamisme;
- effectuer des déplacements au Manitoba rural de façon autonome.

Détails du contrat : Temps plein, avantage sociaux compétitifs.
Entrée en fonction : le 10 février 2014.

Nous adhérons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur dossier de candidature, **au plus tard le 31 janvier 2014**. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Par courriel : cmethot@cdem.com

Par la poste : indiquer « confidentiel » sur une enveloppe à l'attention de
Madame Christiane Méthot,
Responsable des opérations et des ressources humaines,
Conseil de développement économique
des municipalités bilingues du Manitoba,
200-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9

Canada | CDEM www.cdem.com | SPHERE-QUÉBEC | Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes Québec



LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.

APF Association de la presse francophone | Fondation Donatien Frémont | RÉSEAU SÉLECT | CMCA AUDITED

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** | Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** | Journalistes : **Daniel BAHUAUD** et **Camille HARPER-SÉGUY** (congé de maternité) | Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Wilgis AGOSSA** | Journalistes stagiaires : **Manon BACHELOT, Chloé LE MAO** et **Thomas RICHARD** | Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi | Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 | Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante. | Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal | **Téléphone :** (204) 237-4823 | **Sans frais :** 1 800 523-3355 | **Télécopieur :** (204) 231-1998 | **Web :** la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. | Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca
| **Courrier électronique :** ***Direction et lettres à la rédaction :*** la-liberte@la-liberte.mb.ca
| ***Communiqués de presse :*** redaction@la-liberte.mb.ca
| ***Abonnements :*** administration@la-liberte.mb.ca
| ***Département graphique :*** production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) | **Ailleurs au Canada :** 69,85 $ (TPS incluse) | **États-Unis :** 180,50 $ | **Outre-mer :** 247 $ | Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102

N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. » Canada

ACTUALITÉS

POLITIQUE FÉDÉRALE

Une situation inappropriée?

Une récente soirée de collecte de fonds pour la députée conservatrice de Saint-Boniface, Shelly Glover, soulève la question des conflits d'intérêts potentiels qui peuvent avoir lieu lorsqu'une ministre côtoie ses clients lors d'évènements partisans.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



Archives La Liberté

Shelly Glover.

Une soirée de collecte de fonds pour la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, Shelly Glover, tenue le 16 janvier à Winnipeg, où divers représentants d'organismes artistiques winnipégois étaient invités à faire un don à son association de circonscription, a soulevé la question du caractère approprié de telles rencontres, étant donné les conflits d'intérêts qui peuvent en résulter.

Lors de la soirée, qui avait lieu chez l'ancien candidat conservateur de Saint-Boniface, Ken Cooper, les invités ont été priés de contribuer 50 $ à l'association de circonscription de la députée conservatrice de Saint-Boniface.

Selon le conseiller municipal de Saint-Boniface, qui a déjà déclaré son intention de se présenter comme candidat libéral lors de la prochaine élection fédérale, Daniel Vandal, « la soirée n'était pas appropriée ». « C'est une situation clairement contre les lois électorales entourant les conflits d'intérêts, et qui n'aurait jamais du arriver, déclare-t-il. Avant tout, la soirée a placé les représentants des groupes artistiques dans une position précaire, puisqu'ils sont clients du ministère de Shelly Glover. Dans de telles circonstances, il serait facile de se sentir obligé d'appuyer la ministre et le gouvernement conservateur. En fait, puisqu'ils se fient au financement de la ministre, j'imagine qu'il serait plus difficile de refuser de contribuer. Surtout que Shelly Glover a la réputation d'être difficile, voire même menaçante, aux gens qui ne l'appuient pas. »

Quelque 1 200 $ ont été amassés lors de la soirée du 16 janvier, somme que la ministre Glover a ensuite refusé d'accepter. « La ministre a été invitée à assister à un évènement qui se tenait dans une résidence privée, organisé par des membres de son association de circonscription qui sont également impliqués dans la communauté artistique, explique l'attachée de presse du bureau de Shelly Glover, Marisa Monnin. Elle était sous l'impression que le but de l'évènement était de rencontrer et de discuter avec des membres de son association et des gens de Saint-Boniface. Compte tenu du fait que certains des participants ont des rapports avec le ministère du Patrimoine canadien, la ministre a décidé que les conflits d'intérêts - réels ou apparents - ne doivent pas se produire. Immédiatement après l'évènement, elle a demandé à son association de circonscription de ne pas accepter de fonds de cet événement qui pourraient créer des conflits d'intérêts. Tous les individus présents jeudi soir ont vu leurs chèques retournés, ou leurs cartes de crédit ne seront pas facturées. »

En outre, l'association de circonscription de Shelly Glover a également été chargée d'éviter de telles situations à l'avenir. La ministre a par ailleurs écrit à la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, Mary Dawson, afin de lui faire part de cette situation et des mesures qu'elles a prises pour y faire face, et lui demander conseil quant à des actions supplémentaires. Le député libéral de Regina-Wascana, Ralph Goodale, a par ailleurs demandé à Mary Dawson, le 18 janvier dernier, d'enquêter sur la soirée.

Le politologue, Raymond Hébert, estime pour sa part que « la députée a pris les démarches appropriées dès que l'incident était rendu public, bien que sa remise en question a été provoquée par la présence d'un journaliste de CTV. »

« C'est clair qu'il y avait conflit d'intérêt, affirme-t-il. Un ministre ne devrait pas solliciter des contributions de ses clients. Et son entourage devrait savoir ça clairement. Il s'agit peut-être d'une erreur honnête de la part des membres de son association. Mais ce n'est pas la première fois que Shelly Glover contrevient ou passe près de contrevenir aux lois électorales du pays. »

Daniel Vandal abonde dans le même sens. « En juin 2012, le directeur général d'Élections Canada, Marc Mayrand, avait demandé que Shelly Glover et le député de Selkirk, James Bezan, soient suspendus de la Chambre des communes à cause d'irrégularités dans leurs dépenses électorales de 2011. Lorsqu'on ajoute à cela l'enquête, toujours en cours, entourant les appels automatisés, les conservateurs semblent avoir pris l'habitude d'adopter des comportements problématiques. »







Éditorial



par Lucien Chaput

Des fessiers dans les fauteuils

Qu'est-ce qu'on dit au sujet des saucisses encore? Ah oui, si vous aviez l'occasion de voir comment elles sont fabriquées, en mangeriez-vous toujours?

Ça dépend de la personne évidemment. Ayant travaillé dans un abattoir de Saint-Boniface alors que j'étais à l'université le siècle dernier, je peux affirmer que, dans mon cas, c'est oui. Même que j'ai toujours un petit faible pour un bon « hotdog », le petit-déjeuner du dimanche alors que j'étais gamin à Sainte-Anne.

La question pourrait être reformulée de la façon suivante. Si on avait l'occasion de savoir comment fonctionne une compagnie de théâtre, est-ce que ses productions perdraient un peu de leur émerveillement? Ou encore, comme pour la saucisse et le théâtre, veut-on vraiment tout savoir à leur propos?

Le 16 janvier dernier, le Cercle Molière a invité tous et toutes à une rencontre publique. Question de tâter le pouls de la communauté comme on dit. Cette soirée de consultation, durant laquelle la plus ancienne troupe de théâtre du Canada a rendu public son rapport annuel comprenant les états financiers audités, s'inscrivait dans le cadre de la préparation d'un plan stratégique de cinq ans. Un exercice que font, de nos jours, toutes les entreprises, publiques et privées, qui veulent toujours être pertinentes dans les années à venir.

Le Cercle Molière n'est pas à son premier plan stratégique quinquennal. Par contre, celui-ci tombe à point du fait qu'il marque un renouveau. Il indique la dernière étape de la transition du Cercle Molière de l'ancien au nouveau régime pour ainsi dire. Avec la retraite en 2012 de Roland Mahé comme directeur artistique pendant 40 ans et l'embauche de Geneviève Pelletier pour le remplacer, voilà que le conseil d'administration a, depuis novembre 2013, une nouvelle personne à la présidence. Michelle Smith prend la relève de Paul McKenna qui occupait ce fauteuil depuis 13 ans.

Une quarantaine de personnes, un nombre qui comprend les membres du personnel et du conseil d'administration, ont participé à la soirée. Pas un mauvais résultat, compte tenu du sujet de la rencontre. Pour celles et ceux qui n'ont pu se rendre, une version électronique du rapport annuel est disponible sur le site Web du Cercle Molière, sous l'onglet « La compagnie ».

Mais voilà. Des rapports annuels, ça ne se lit pas comme un roman. Les rencontres publiques et les réunions stratégiques, ça ne fait pas souvent du bon théâtre. À la fin, on risque de ne retenir qu'une chose : quoi, le Cercle Molière a un déficit de 56 000 $. Mon doux, mon doux, que ça va mal!

Prenons le court article publié sur le site Web de Radio-Canada, comme exemple. La manchette : « Le Cercle Molière plus transparent, mais en déficit ». L'amorce, ou le premier paragraphe : « Le Cercle Molière tenait une rencontre publique jeudi soir où il a été question des finances précaires de l'organisme et de son avenir. » Citation retenue d'un participant : « La communauté est petite, et puis des organismes qui relèvent de la communauté se doivent de rendre compte à la communauté. »

Heureusement, l'article publié dans *La Liberté* de cette semaine présente plusieurs points de vue et perspectives de la situation. C'est la grande force de la presse écrite sur la radio et la télé que de pouvoir aller au-delà du superficiel. Je vous encourage d'en faire la lecture.

Permettez-moi aussi de vous offrir un point de vue différent. Un déficit de 56 000 $ sur un budget annuel de plus de 1,1 million $, c'est plus que gérable. De ce fait même, les finances de la compagnie ne sont pas dans un état précaire.

Réduire sa dépendance des deniers publics de 66 % à 48 % de son budget, c'est s'affranchir en quelque sorte, un pas vers une vraie autonomie, artistique et financière.

Pour ce qui est de rendre compte à la communauté, disons que le Cercle Molière le fait à chaque fois qu'une pièce est présentée.

Dans les arts comme en affaires, le succès d'une entreprise se mesure par la réussite financière. Dans les industries culturelles, on parle prosaïquement de « fessiers dans les fauteuils » (le fameux « Bums in seats » de nos collègues anglophones). Le « box office » assure non seulement la viabilité à long terme d'une entreprise culturelle comme le Cercle Molière, mais indique que les responsables ont réussi à établir le rapport nécessaire avec leur auditoire.

De plus, par le passé, cette formule ne semble pas avoir nui au développement d'une réelle dramaturgie francophone au Manitoba. Et je ne crois pas que les pièces de dramaturges comme Rhéal Cenerini ou Marc Prescott aient nui à la santé financière du Cercle.

C'est pour cela que je ne vois pas nécessairement comment un appel à la « transparence » servirait mieux la cause pour ainsi dire. La vraie transparence, les francophones du Manitoba l'ont sur la scène du nouveau théâtre, et peuvent se prononcer au guichet. Ça s'appelle voter avec ses sous. Dans une société comme la nôtre, comme pour les saucisses, ce n'est pas nécessairement malsain.



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur ***www.la-liberte.mb.ca.***

La vérité au sujet des fabulations fiscales des Conservateurs

Madame la rédactrice,

Plusieurs éléments vont à l'encontre des allégations incessantes du gouvernement Harper qui prétend exceller dans l'art de baisser les impôts.

Pour commencer, cela est totalement faux.

La première décision fiscale des Conservateurs, après être entrés en fonction en 2006, a été d'augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers. Plus tard, à l'automne 2006, ce gouvernement a lancé le nouvel impôt douteux sur les fiducies de revenu, éliminant ainsi 25 milliards $ des comptes d'épargne de deux millions de Canadiennes et Canadiens ordinaires. Plus récemment, M. Harper a alourdi le fardeau fiscal fédéral global lors de ses quatre derniers budgets, taxant tout, des frais de stationnement des hôpitaux aux perruques pour les patients atteints d'un cancer, en passant par les caisses populaires locales et la création d'emplois.

Les allégations selon lesquelles les Conservateurs diminuent les impôts des familles doivent être analysées scrupuleusement. Par exemple, Jim Flaherty, ministre des Finances, déclare qu'une « famille type de quatre personnes économise plus de 3 100 $ par année en taxes et impôts »,(1) mais tout dépend de quel type de « famille » on parle.

Il est possible de donner un exemple qui va dans le sens du modèle conservateur avec deux parents, deux enfants, un revenu à six chiffres et des dépenses du ménage de plus de 50 000 $ par an (dont plus de 1 000 $ en éducation artistique). Cependant, pour la plupart des familles, c'est-à-dire pour 70 % des familles canadiennes, cela ne correspond tout simplement pas à la réalité.

La vaste majorité des Canadiennes et Canadiens de la classe moyenne n'ont vu aucune amélioration de leurs revenus réels pour l'essentiel des 30 dernières années. Néanmoins, le coût de la vie a augmenté et l'endettement a gonflé. Pour chaque dollar de revenu disponible, la dette des ménages canadiens s'élève à 1,64 $.

Beaucoup se demandent s'ils pourront payer les frais de scolarité de l'éducation postsecondaire de leurs enfants, leur trouver une garderie ou encore offrir des soins de longue durée dignes de ce nom à leurs parents, et ils se disent préoccupés par le fait que leur employeur ne puisse pas leur accorder de régime de pensions. Près des trois quarts des Canadiennes et Canadiens pensent que leurs enfants n'auront pas un niveau de vie aussi élevé que le leur.

Et c'est sans compter le nouveau fardeau fiscal fédéral de M. Harper. Il a accusé six déficits d'affilée, ajoutant plus de 165 milliards $ à la dette globale du Canada. Cela se traduit par 5 000 $ de dette conservatrice supplémentaire qui pèse sur chaque homme, femme et enfant de ce pays, soit 20 000 $ pour chaque famille de quatre personnes. Toute prétendue diminution des impôts de M. Harper est payée par de l'argent emprunté.

La complaisance sur les besoins des Canadiennes et Canadiens de la classe moyenne et de tous ceux qui s'efforcent de s'en sortir n'a donc pas lieu d'être.

Cordialement,

L'honorable Ralph Goodale, C.P.,
député (Wascana)
Chef adjoint
du Parti libéral du Canada
L'honorable R. Goodale a été ministre des Finances du Canada de 2003 à 2006.
Le 13 janvier 2014

(1) http://www.fin.gc.ca/n13/13-017_1-fra.asp

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans un texte publié la semaine dernière au sujet des services en français du Conseil des arts du Manitoba. Au lieu de lire que Sylviane Lanthier « n'a pas souhaité communiquer à ce sujet », il aurait fallu lire « a souhaité laisser le porte-parole du comité émettre les commentaires au nom du-dit comité ». Toutes nos excuses.

WINNIPEG

Mathieu Allard, futur conseiller municipal?

Un Bonifacien connu pour son engagement communautaire, Mathieu Allard veut être le prochain conseiller de Saint-Boniface. Ses priorités : le développement résidentiel et la sécurité dans les zones industrielles du quartier.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



Mathieu Allard.
photo : Daniel Bahuaud

Propriétaire de la firme de consultants Au Courant, directeur général de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, et président de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, Mathieu Allard a déclaré, le 22 janvier, son intention de se faire candidat pour le poste de conseiller municipal de Saint-Boniface, lors des prochaines élections municipales, qui auront lieu à Winnipeg le 22 octobre prochain.

« J'aime Saint-Boniface, lance le Franco-Manitobain âgé de 32 ans. Je travaille ici, et ma famille y habite. Être conseiller serait une façon de desservir davantage ma communauté, et d'utiliser au maximum mes compétences et mon expérience, surtout en service communautaire. »

On se rappellera que Mathieu Allard est également vice-président de l'association Habitat chez-soi, le comité francophone d'Habitat Winnipeg. En outre, le bonifacien siège sur le comité permanent pour la prévention du crime à Saint-Boniface. Le Franco-Manitobain a par ailleurs évolué dans les couloirs politiques, ayant été adjoint du conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, ainsi que du premier ministre du Manitoba, Greg Selinger. En 2004 et 2006, il a aussi été candidat néodémocrate fédéral de Saint-Boniface.

« Ma candidature est non partisane, souligne-t-il. Je veux travailler avec tous les conseillers de toute trempe politique pour faire avancer la cause de Saint-Boniface à Winnipeg. »

Quant aux dossiers qu'il estime importants pour les résidants du quartier, Mathieu Allard mentionne la sécurité dans les zones industrielles. « Suite à plusieurs déraillements, et surtout après le désastre ferroviaire du lac Mégantic, au Québec, les résidants se demandent de plus en plus ce que contiennent les trains qui passent près de leurs maisons, mentionne-t-il. Et après l'explosion de méthanol, en 2012, sur le site de l'entreprise Speedway International, à Saint-Boniface, on se pose plus de questions sur l'impact de l'industrie lourde lorsqu'elle est située à proximité de nos quartiers résidentiels.

« Les résidants se posent également des questions sur les problèmes d'imputabilité à la Ville de Winnipeg, poursuit-il. Il y a des questions sérieuses à poser sur les dépenses approuvées pour la nouvelle station de police et deux casernes de pompiers. »

En outre, Mathieu Allard préconise un développement « plus soutenu » de la pointe Hébert, ainsi que plus de développement résidentiel à Saint-Boniface.

« Mon programme politique est cependant en développement, précise-t-il. En fait, je compte le développer avec le concours des résidants, en les invitant à converser avec moi, soit sur mon blogue (mattallard.weebley.com), ou encore sur Twitter (#stboniface), ou tout simplement en me lâchant un coup de fil (204-396-4636). »

POLITIQUE FÉDÉRALE

Une attaque sur la science

Selon Pascal Badiou et Michel Lagacé, la fermeture récente de sept bibliothèques du ministère des Pêches et Océans porte atteinte au savoir des chercheurs canadiens, et à la sécurité de l'environnement.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La fermeture, en décembre, de sept des 11 bibliothèques du ministère des Pêches et Océans, y compris la bibliothèque Eric-Marshall du Freshwater Institute de Winnipeg, située à l'Université du Manitoba, laisse les chercheurs inquiets quant à l'avenir du savoir, de la recherche scientifique et, à long terme, de l'environnement canadien.

« La situation est grave, lance un chercheur aquatique chez Canards Illimités, Pascal Badiou. La majorité des scientifiques du Manitoba et du Grand Nord qui font des études sur les ressources aquatiques ont obtenu leurs ressources de la bibliothèque Eric-Marshall. Alors que j'étais étudiant aux deuxième et troisième cycles, la grande majorité de mes recherches s'est faite dans cette bibliothèque. Avant sa fermeture, elle était l'une des bibliothèques les plus importantes sur l'eau douce, et non seulement au Canada. Je suis vraiment déçu. »

En décembre, quelque 38 700 livres de Winnipeg ont été livrés à la bibliothèque de Sidney, en Colombie-Britannique, l'une des deux bibliothèques du ministère contenant des matériaux sur les océans, les lacs et les systèmes hydriques du pays, qui survivront à la consolidation des bibliothèques, décidée en avril 2013, visant à épargner quelque 430 000 $ au gouvernement fédéral d'un budget ministériel frôlant les 80 millions $. Les documents des bibliothèques fermées seront également acheminés à la bibliothèque de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse. Les deux autres bibliothèques qui demeureront ouvertes, à Ottawa et à Sydney, en Nouvelle-Écosse, contiendront des documents sur la garde côtière.



Archives La Liberté

Pascal Badiou, effectuant des recherches sur le lac Manitoba.

Pour l'analyste politique, Michel Lagacé, l'épargne n'est pas au cœur de la décision du gouvernement Harper de fermer les bibliothèques. « On parle principalement de données sur nos mers et sur nos lacs et rivières, qui dans bien des cas remontent à 100 ans, ou encore à 50 ans, indique-t-il. Il s'agit de données qui fournissent des renseignements de base sur notre environnement. Or, en réduisant l'accès aux documents, ou encore en éliminant les documents tout court – parce que tout ne pourra pas être sauvegardé – on élimine ce que les chercheurs peuvent nous dire sur ce qui se passe dans l'environnement, ce qui permet au gouvernement de trancher comme il veut sur tout projet qui risque d'avoir un impact sur l'environnement. C'est l'idéologie qui prend le dessus. »

On se rappellera en effet qu'en 2012, lorsque le gouvernement Harper a effectué des changements à la *Loi sur les pêches*, l'ancien ministre conservateur des Pêches, Tom Siddon, avait exprimé sa crainte qu'on cherchait à éliminer toutes découvertes scientifiques contraires aux politiques de développement économique du gouvernement.

Pascal Badiou abonde dans le même sens. « J'essaie de ne pas être cynique, confie-t-il. Mais l'épargne prévue justifie difficilement la fermeture des bibliothèques. On a l'impression que le gouvernement ne veut pas avoir les données en main – en fait qu'il ne veut rien savoir – afin de faire avancer ces politiques économiques qui pourraient nuire à l'environnement.

« Pourtant, nos ressources hydriques risquent d'être les plus affectées par les changements environnementaux à l'horizon, poursuit-il. Le savoir collectif des chercheurs, amassé sur plusieurs générations, est devenu beaucoup plus difficile à consulter. À l'avenir, ce sera très difficile de rebâtir la ressource qu'on vient de démolir. C'est une attaque sur l'information publique et la continuation des attaques récentes sur la science, comme la fermeture du programme de recherche de la région des lacs expérimentaux, en Ontario. »

Les réductions de 2012, aux mains du gouvernement Harper, du budget de recherche de Parcs Canada, visant la protection des écosystèmes, ainsi que les coupures à Bibliothèque et Archives Canada, laissent Michel Lagacé songeur.

« Ce qui devient déplorable, c'est l'effet cumulatif, lance-t-il. Nos chercheurs se sentent déjà complètement bâillonnés, sujets à la censure s'ils s'expriment. Et maintenant, on réduit les données à leur disposition. Et dans tout ça, ce qui est choquant, c'est que la ministre de Pêches et Océans, Gail Shea, déclare que tous les documents seront numérisés. Ce qui est impossible, puisque ça prend des spécialistes, et de l'argent, pour faire le tri des documents et tout photographier. On a fait la même promesse à Bibliothèque et Archives Canada. Un an plus tard, le personnel responsable de la numérisation a été réduit. Entre-temps, on détruit systématiquement notre savoir scientifique, déjà payé par les contribuables. »



LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Êtes-vous certain d’être francophone?

Entre calculs administratifs et réalité sur le terrain, le nombre de francophones diffère selon les définitions que l’on attache à ceux qui parlent le Français.

Lucien CHAPUT
APF

L’ironie de la situation n’échappe pas à Daniel Boucher, président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM). Mamadou Ka, le président du conseil d’administration de l’organisme porte-parole des francophones du Manitoba, n’est pas francophone!

Du moins, il ne l’est pas si on se base sur la définition de francophone utilisée par Statistique Canada et le Conseil du Trésor. Car ce professeur de sciences politiques à l’Université de Saint-Boniface n’a pas le français comme langue maternelle.



Archives La Liberté

Mamadou Ka, selon Stastique Canada, ne fait pas partie des francophones du Manitoba.

« Il y a plusieurs problèmes avec le calcul utilisé pour déterminer si le public aura accès à des services dans la langue officielle de son choix », explique Daniel Boucher. Des problèmes qui sont toujours à l’étude par le Commissaire aux langues officielles depuis le dépôt d’une plainte officielle par la SFM le printemps dernier.

Si tous les francophones étaient unilingues, il y aurait accord sur les chiffres. Mais voilà, en milieu minoritaire, les francophones sont généralement bilingues. Dans plus en plus de familles, seulement un des parents est francophone. Et la langue souvent utilisée à la maison est celle de la majorité.

« Le calcul administratif ne reflète pas la réalité de ces familles exogames », soutient le président-directeur général. D’après le document soumis par la SFM, un nombre important d’immigrants francophones ayant une autre langue maternelle que le français sont également exclus par la formule. C’est aussi le cas des individus qui ont appris le français comme langue seconde dans les écoles d’immersion.

Selon la SFM, une analyse des résultats des recensements nationaux illustre ces problèmes. Au Manitoba, le nombre de personnes ayant le français comme langue maternelle a connu une augmentation de 560 personnes entre 2006 et 2011. Durant cette même période, le nombre de personnes qui parlent au moins régulièrement le français à la maison a augmenté de 3 065 personnes.

Or ces mêmes recensements indiquent que la taille de la « population de la minorité francophone » a connu une diminution nette de 1 755. C’est cette dernière catégorie, celle qui reflète le moins bien l’état actuel de la communauté francophone, qui est utilisée pour les fins d’offre de services.

D’autres chiffres sont pourtant disponibles. Entre le nombre de personnes comptées dans la catégorie « Première langue officielle parlée » et celles comptées dans « Langue maternelle » ou « Langue parlée à la maison », il y a des écarts à travers le pays (voir Tableau).

Il y a aussi d’autres façons de faire les calculs. Prenons le cas de l’Ontario. Il y a cinq ans, le gouvernement a introduit une définition plus inclusive de la francophonie. Cette définition comprend les personnes qui ont le français comme langue maternelle et celles qui n’ont ni le français ni l’anglais comme langue maternelle, mais qui parlent le français. Selon la définition provinciale, il y a 611 500 Franco-Ontariens, tandis que la formule fédérale donne 542 390 francophones en Ontario, une différence de près de 70 000 personnes.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, porte-parole officiel de la francophonie canadienne dans neuf provinces et trois territoires, est du même avis que la SFM. La méthode utilisée par le gouvernement fédéral est désuète et le règlement doit être revu. « Après 45 ans d’existence de la *Loi sur les langues officielles*, je ne comprends pas pourquoi on en est encore là aujourd’hui », indique la présidente Marie-France Kenny.

« Dans un mémoire en 2009, on avait proposé d’aller au-delà des chiffres, de prendre compte de la notion de vie en français. Par exemple, s’il y a un centre culturel, ou une école dans une collectivité, on devrait offrir des services en français dans les bureaux généraux. »

« On n’est pas un chiffre, ajoute la première Fransaskoise élue à la présidence nationale. Quand on décide d’offrir des services à une personne handicapée, on n’a pas à compter le nombre de personnes qui en ont besoin. On le fait. À l’heure actuelle, avec les moyens technologiques à notre disposition, il y a des solutions. Services Canada est un bon exemple. Dans un bureau non désigné, il y a un téléphone qui permet d’avoir accès aux services. »

Le français et la francophonie, recensement du Canada 2011

Province /Territoire	Première langue officielle parlée	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Capacité de soutenir une conversation
Terre-Neuve-Labrador	2 100	3 021	4 290	23 580
Île-du-Prince-Édouard	4 810	5 685	5 540	17 135
Nouvelle-Écosse	30 330	34 585	34 425	94 310
Nouveau-Brunswick	235 695	240 455	245 405	312 270
Ontario	542 390	561 155	595 925	1 438 785
Manitoba	41 365	47 670	42 555	104 630
Saskatchewan	14 290	18 930	14 915	47 000
Alberta	71 370	81 085	74 220	238 770
Colombie-Britannique	62 195	70 760	69 535	298 695
Yukon	1 485	1 630	1 720	4 505
Territoires-du-Nord-Ouest	1 080	1 165	1 265	3 760
Nunavut	480	450	530	1 240
Total	**1 007 590**	**1 066 591**	**1 090 325**	**2 584 680**

Données tirées des tableaux 4 à 7 dans : Statistique Canada, *Le français et la francophonie au Canada*. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.cfm

WINNIPEG

Récupérer les biosolides

Comment réutiliser les phosphates et autres éléments nutritifs contenus dans les biosolides produits par le traitement des eaux usées? C'est ce que se pose la Ville de Winnipeg comme question.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La Ville de Winnipeg compte soumettre, avant le 2 octobre prochain, un plan à la Province sur la transformation et réutilisation possible des biosolides produits par le traitement des eaux usées de la métropole. Pour ce faire, elle a tenu, les 14 et 15 janvier derniers, des rencontres publiques visant à tâter le pouls des résidants quant à leur préférence parmi les options possibles. (1)

« Les biosolides sont une sorte de boue organique produite par nos trois usines de traitement des eaux usées, explique le directeur de la division du génie hydrique de département de la gestion de l'eau et de l'assainissement de la Ville, Duane Griffin. L'an dernier, quelque 13 500 tonnes de biosolides ont été produites. Nous prévoyons qu'en 2037, la ville produira environ 23 000 tonnes. Or ce résidu est riche en phosphates et autres éléments nutritifs. Et au lieu de tout simplement enfouir les biosolides au dépotoir municipal, comme nous le faisons à l'heure actuelle, il y aurait moyen de les récupérer. »

De fait, la Ville examine plusieurs options, notamment l'épandage des biosolides, sous forme liquide, sur les terres agricoles, la création de granules qui serviraient de fertilisant, l'oxydation par combustion, c'est-à-dire la réduction en cendres réutilisables des biosolides, ainsi que le compostage, en mélangeant les biosolides avec des copeaux de bois et autres plantes. La Ville considère également de tout simplement continuer de déposer ces biosolides au dépotoir.

« Quelques options, comme celle de la fabrication de granulés ou la réduction des biosolides en cendres coûterait entre deux ou trois fois le coût de tout simplement enfouir les biosolides au dépotoir, parce qu'il faudrait construire des usines pour la transformation et la fabrication, souligne Duane Griffin. Or, nous perdrions l'option d'exploiter la valeur nutritive des biosolides. »

Le président de CompoStages Manitoba Services Coop, Gérard Dubé, est du même avis, tout en soulignant que les solutions proposées, bien que plus coûteuses initialement, sont durables.



Archives La Liberté

Gérard Dubé.

« L'option du compostage n'est pas la solution la moins chère, souligne-t-il. Mais elle a énormément de bénéfices pour l'agriculture et pour l'environnement. Les éléments nutritifs produits par le compostage – y compris ceux des biosolides qu'on pourrait ajouter au composte – sont beaucoup plus stables que ceux qui sont répandus sur les terres sous forme liquide ou en granulés. Par conséquent, ils ne se déversent pas dans les cours d'eau.

« De plus, le compostage détruit un bon nombre de bactéries anaérobiques, comme le e coli, qui affecte gravement les humains, et le fusarium, qui s'attaque aux récoltes, poursuit-il. Évidemment, je préconise davantage le compostage comme solution durable. Mais j'apprécie énormément le fait que la Ville de Winnipeg explore, avec le public, des options durables. »

(1) On peut examiner les options sur les biosolides présentement à l'étude, en consultant la page Internet de la Ville de Winnipeg au wwdengage.winnipeg.ca. De plus, la Ville invite le public à commenter les options, à la page wwengage.winnipeg.ca/biosolids, et ce jusqu'au 24 janvier.

THÉÂTRE

Le Cercle Molière ouvre ses coulisses

Le 16 janvier dernier, le Cercle Molière organisait une rencontre publique afin de réfléchir à son avenir et de revenir sur le déficit qui l'affecte. Désormais, la transparence est à l'ordre du jour.


Chloé
LE MAO
presse5@la-liberte.mb.ca

Il y a de cela deux ans, plusieurs voix s'étaient élevées contre le défaut de transparence du Cercle Molière. Et la découverte en 2013 du déficit chronique qui affectait l'organisme avait fini d'alimenter un climat tumultueux. « Je pense que si le Cercle Molière ne change pas sa façon de fonctionner, il risque d'exclure le public et, un jour, il risque de se rendre compte que le public n'est plus là pour lui », affirmait ainsi le président d'Arts Stabilization Manitoba, Michel Lagacé, le 19 septembre 2013, auprès de Radio Canada. C'est pourquoi, à l'aube de la nouvelle année 2014, la troupe théâtrale entend redorer son image.

Levée de rideaux

Le 16 janvier, pendant près de trois heures, une quarantaine de Franco-Manitobains se sont ainsi réunis afin de discuter des défis auxquels doit désormais faire face le Cercle Molière. L'équipe de l'organisme ainsi que les membres de son Conseil d'administration (CA) se sont ainsi proposés de répondre aux interrogations de la communauté en dressant un bilan d'activités de 2013 et un bilan financier des années 2012 et 2013, avant de continuer sur une session de questions-réponses avec l'assemblée. Preuve que le Cercle Molière entend se détacher de l'image de non-transparence.

Depuis 2012 en effet, nombreux étaient ceux à s'être élevés contre son défaut de transparence lié principalement à l'absence de divulgation de ses états financiers et le caractère privé de ses Assemblées générales annuelles. Ainsi, Bertrand Nayet écrivait le 1er février 2012 à *La Liberté* « Il est temps que le Conseil d'administration du Cercle Molière prenne les mesures qui assureront sa légitimité et sa pérennité auprès de la collectivité et auprès de ses bailleurs de fonds ».

Pour l'écrivain, le défi est en bonne voie d'être relevé à l'issue de la rencontre publique du 16 janvier. « Cette soirée est rassurante et témoigne d'un esprit d'ouverture du Cercle Molière. Il prend en considération le fait qu'il appartient à une communauté qui tient à sa survie et à laquelle il doit rendre des comptes », affirme l'écrivain. Une levée de rideaux qui va également passer par la publication des noms de ses membres sur son site Web, conformément aux nombreuses requêtes qui avaient été émises à ce sujet. Il reste qu'un point n'a pas été soulevé au cours de la réunion : le fait que le CA du Cercle soit nommé et non élu. Si ce régime est monnaie courante au sein des organismes de la communauté, on peut s'étonner que rien n'ait été évoqué à ce sujet en dépit des nombreuses controverses que ce fonctionnement avait générées en 2012.


Archives La Liberté
Geneviève Pelletier.

Un déficit chronique inquiétant

Et si les Winnipégois peuvent se réjouir de cette réunion qui sonne comme une nouvelle promesse de transparence, elle a cependant dévoilé une situation financière du Cercle Molière préoccupante. En effet, le rapport financier des deux années précédentes de l'organisme laisse apparaître un déficit de 56 000 $. Un déficit en grande partie expliqué par la fin d'un financement public de Culture, Patrimoine et Tourisme – Manitoba de 30 000 $. Offert en 2012 au Cercle Molière afin de soutenir le lancement du Marathon de mises en scène, il s'est donc arrêté après la première année de cet atelier.

Par ailleurs, les fonds de fonctionnement publics qui proviennent essentiellement du Conseil des arts du Manitoba, du Conseil des arts du Canada, du Conseil des arts de Winnipeg et de Patrimoine canadien n'ont presque pas augmenté depuis 2009. Ainsi en proportion, alors qu'il y a dix ans ils représentaient 66 % des revenus du Cercle Molière, ce chiffre est descendu à 48 % en 2013. « Le gouvernement fédéral nous a d'ailleurs indiqué vouloir réduire cette part pour qu'à terme nous ne dépendions plus des subventions publiques, révèle la directrice artistique du Cercle Molière, Geneviève Pelletier. On ne sait ni comment ni quand les coupures auront lieu mais nous allons devoir trouver d'autres sources de financement, à travers des collectes de fonds notamment.

« Dans tous les cas, nous mettons un point d'honneur à conserver notre programmation intègre et à ne pas augmenter les coûts pour le public », précise-t-elle.

Face à cet équilibre de plus en plus précaire, Michel Lagacé dénonce le « laxisme du Conseil des arts » tandis que Bertrand Nayet fait part de son incompréhension. « L'attitude des conseils m'échappe, confie-t-il. Le fait est que le gouvernement a une responsabilité à assumer. La culture n'est pas un produit comme les autres, elle est aussi un service en ce qu'elle permet de rassembler, de créer une cohésion au sein d'une communauté et au sein du pays. »

Bâtir ensemble le théâtre de demain

Et au-delà de cette réflexion autour des moyens de résorber le déficit du Cercle Molière, il s'agissait pour l'assemblée de réfléchir à l'avenir de la troupe. Alors que le théâtre franco-manitobain est à la veille d'entamer sa planification stratégique quinquennale, l'heure est au renouveau. « Il ne s'agit pas de créer une bombe nucléaire mais simplement de questionner en douceur notre théâtre », précise Geneviève Pelletier. L'assemblée a ainsi pu donner libre cours à sa vision du Cercle Molière de demain. Aller chercher la jeunesse, s'ouvrir aux nouveaux arrivants, aux francophiles et continuer d'alimenter ce climat de confiance et de transparence sont autant de propositions qui ont été entendues lors de la réunion publique. « Il faut penser, rêver et imaginer en grand », conclut Geneviève Pelletier.